



Démarche participative sur la mobilité durable et sécuritaire

Nicolas Ryan
Directeur Affaires publiques
CAA-Québec

Nicolas.ryan@caaquebec.com
514-717-4040



Qui est CAA-Québec?

Notre raison d'être : Une organisation au service de ses membres et engagée socialement

Notre mission : Offrir une étendue de services en assistance avec une approche humaine

Des services diversifiés en mobilité, en assurances et en voyages, en plus des avantages membres liés à l'habitation, aux partenaires loyauté et même une assistance vélo!

Quelques chiffres en vrac :

- 124 ans de confiance
- 1,35 million de membres à travers le Québec
- 99 % des Québécois connaissent CAA-Québec
- 24 places d'affaires au Québec (incluant centres d'immatriculation et écoles de conduite)
- 1200 employés
- + 800 000 services par année
- 64 % des Québécois estiment que CAA-Québec a un impact positif dans la société notamment sur les enjeux en lien avec sa mission



La Fondation CAA-Québec

Sa mission

Contribuer à la sécurité routière et à la protection de l'environnement relativement à l'usage de l'automobile, en finançant la recherche ou en tenant des activités de sensibilisation et d'éducation.

Ultimement, son but est de réduire le nombre et la gravité des collisions et de sauver des vies.

Raison d'être de ses programmes

- **Brigade scolaire**
Initier et sensibiliser les élèves du primaire aux bonnes habitudes de sécurité
- **J'embarque pas**
Sensibiliser les jeunes aux dangers de la distraction au volant et de la conduite avec les facultés affaiblies en offrant des outils utiles
- **Sièges d'auto pour enfants**
Renseigner la population sur l'importance de bien installer les systèmes de retenue pour enfants, en collaboration avec la SAAQ
- **Mobilité des aînés**
Accompagner les aînés pour les garder sur la route le plus longtemps possible et les outiller pour conserver leur mobilité et leur autonomie une fois venu le temps d'accrocher leurs clés



Notre impact

POLITIQUE

Alcool au volant

Le gouvernement doit abaisser la limite à 0,05, demande CAA-Québec



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Des policiers du SPVM procédant à un barrage
(Québec) CAA-Québec demande à la ministre des Transports, Geneviève Guilbault d'abaisser la limite à 0,05 dans le cadre de son



ACTUALITÉS POLITIQUE

Plus cher dans la Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches: les élus veulent la vérité sur le prix de l'essence



IGOR ROTARI - STOCKADOB.COM

CAA-Québec
14 novembre 2024

Près de 3 sièges pour enfants sur 4 sont mal installés, ont constaté nos experts lors d'une clinique de vérification de sièges d'auto récemment. Vous avez des doutes sur l'installation de votre siège pour enfant? Nos services-conseils en mobilité sont là pour vous aider, membres comme non-membres.

Cette clinique a été rendue possible grâce à la Fondation CAA-Québec en partenariat avec Transurban, qui se mobilisent pour la sécurité de nos petits passagers.

<https://bit.ly/4fM5sAL>

PARTAGE

PATRICK BELLEROSE
Mercredi, 13 septembre 2023 14:77
MISE À JOUR Mercredi, 13 septembre 2023

Les députés à l'Assemblée nationale ont demandé au ministre des Transports, Bernard Drainville, de faire passer la limite d'alcool au volant de 0,08 à 0,05. Les députés ont également demandé au ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, de faire passer la limite de 0,08 à 0,05.



31 likes 10 commentaires 6 partages

J'aime Commenter Partager

POLITIQUE

Stratégie nationale de 186 millions

Un « moment crucial » pour la sécurité routière



PHOTO CHRISTINNE MUSCHI, LA PRESSE CANADIENNE

La ministre des Transports, Geneviève Guilbault, présentant son plan, mardi, en compagnie du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville.

Plus de 180 millions de dollars et 27 mesures d'ici 2028. La ministre des Transports, Geneviève Guilbault, fait le pari que sa nouvelle stratégie nationale en matière de sécurité routière sera un « moment crucial » pour le Québec, au moment où le bilan routier s'aggrave.

La mobilité durable selon CAA-Québec

La mobilité durable est à la fois une nécessité et un grand défi. Nous adhérons à la définition énoncée dans la politique de mobilité durable 2030 du gouvernement du Québec.

Deux grands axes ressortent particulièrement pour notre vision au quotidien

- 1) Se déplacer de façon sécuritaire, efficace, et nous y ajoutons confortable
- 2) Offrir un grand choix de moyens intégrés dans un réseau, avec une priorité aux modes respectueux de l'environnement, en équilibre avec le dynamisme économique.

Trois pierres d'assises pour favoriser l'attractivité et l'efficacité de notre réseau routier :

- 1) De meilleurs aménagements
- 2) L'adoption de comportements durables
- 3) Une utilisation efficace des deniers publics



De meilleurs aménagements pour plus de sécurité

Chaque type d'usager doit bénéficier d'aménagements qui favorisent la sécurité de cette mobilité, mais aussi l'accès au plus grand nombre de citoyens.

80 % des accidents routiers avec blessures ou décès sont le fait de mauvais comportements comme la distraction ou la vitesse. **La solution : de meilleurs aménagements.**

Piétons : trottoirs, saillies de trottoirs, aires de repos, traverses piétonnes sécuritaires.

Cyclistes : le bon type de pistes cyclables aux bons endroits, une sécurisation de certains axes.

Réseau routier : Fluidité de la circulation, meilleur état des routes et une meilleure synchronisation des feux de circulation. **Plus de voies réservées pour le covoiturage?**

Transport collectif : mieux desservir les banlieues, développer l'offre, opter pour des parcours rapides. **Le bon mode au bon endroit!**

Essentiel : Il faut **respecter les expertises** dans la mise en place de solutions d'aménagements. Une mauvaise solution à un endroit peut causer de nouveaux enjeux.

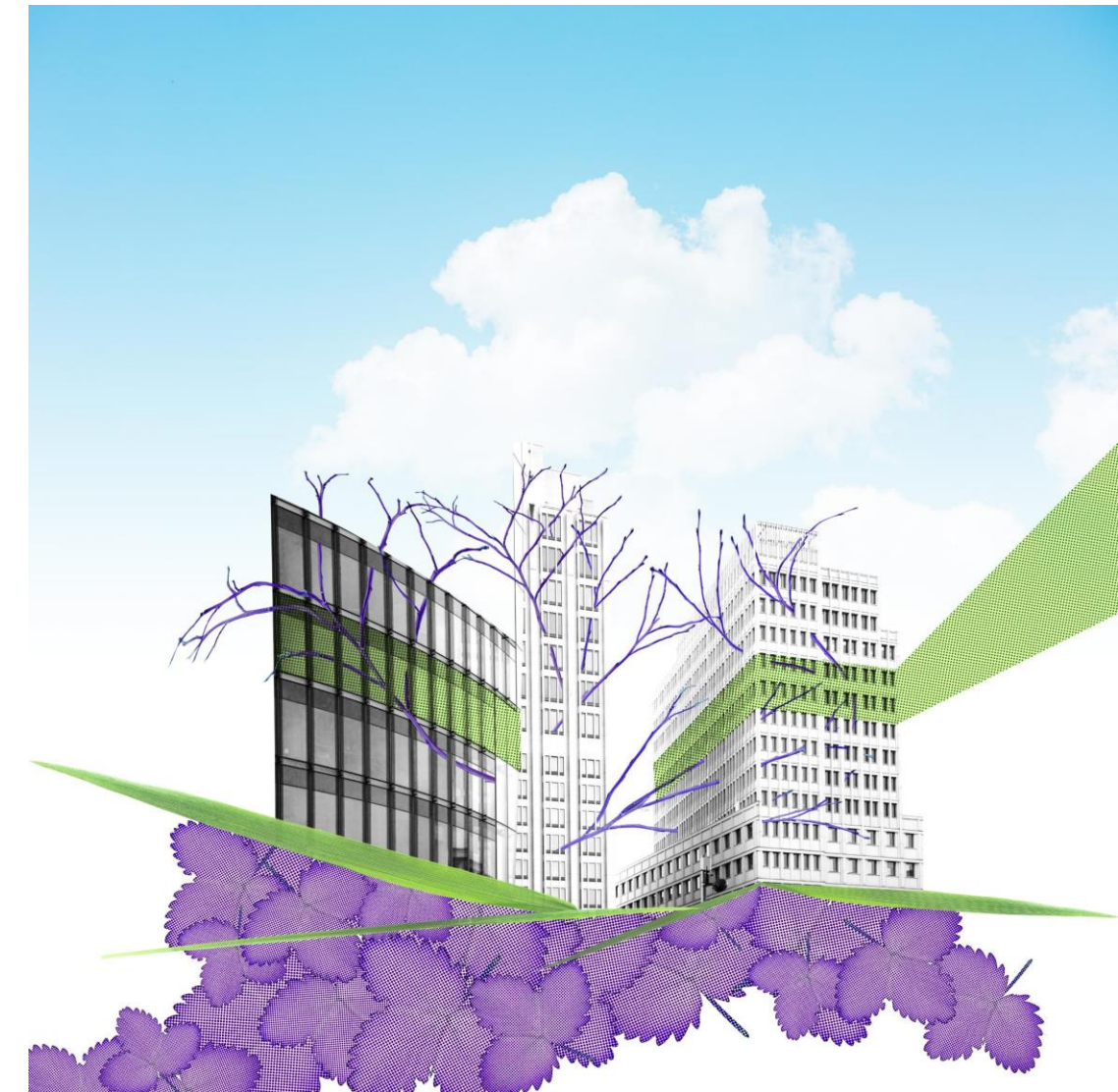


Adopter des comportements responsables pour une mobilité plus saine

Il faut multiplier les campagnes de sensibilisation et la disponibilité de l'information auprès des publics, pour mener à des changements de comportements durables et bien compris des citoyens.

Un grand principe : la prudence accrue à l'égard de plus vulnérable que soi. C'est la loi! Autrement, il importe de **responsabiliser** les citoyens au respect et au partage de la route.

- Miser sur une approche **positive** en offrant des **alternatives** aux usagers plutôt qu'en multipliant les contraintes. Cela favorisera assurément l'adoption de meilleurs comportements.
- Le partage de la route, au-delà des aménagements est surtout une affaire de comportements humains. Il faut agir en **harmonie** et respecter les usagers.
- Les alternatives à l'auto-solo doivent être présentées fidèlement, avec le bon et le moins bon de chaque. Les usagers doivent pouvoir faire un **choix éclairé** et comprendre les tenants et aboutissants de ces décisions.
- Les administrations publiques doivent se rappeler que la route n'appartient à aucun type d'usagers plus qu'à un autre. Prioriser un groupe d'usagers au détriment des autres ne fait qu'exacerber les conflits.



Plus d'argent, mais pas toujours aux mêmes de payer!

Une saine utilisation des fonds publics est toujours à prévoir, mais il importe aussi de réfléchir en amont à diversifier les intrants. Et non, taxer davantage l'automobile tout en souhaitant diminuer sa place n'est pas une recette pérenne!

- Les automobilistes payeront cette année environ 2 milliards de dollars en taxes de toutes sortes pour financer directement et indirectement le transport collectif. Il faut reconnaître cet apport important plutôt que de le dénigrer.
- Selon les plus récentes prévisions, le Fonds des réseaux de transport terrestres (FORT) sera rapidement déficitaire, ce qui pourrait compromettre plusieurs initiatives en mobilité.
- Divers intrants sont possibles et plus équitables: impôt sur le revenu, taxes à la consommation, captation de plus-value foncière lors de projets, etc.
- CAA-Québec recommande d'agir avec prudence et dans le respect des enveloppes budgétaires octroyés aux divers paliers décisionnels. Il est parfois plus facile d'accomplir plus en visant « l'efficace » avant de penser réaliser le « superbe ».



Conclusion et questions

La mobilité durable n'est pas un vœu pieux, mais elle doit rassembler autour d'un objectif commun plutôt que diviser.

- Favoriser un cocktail de mobilité qui englobe toutes les mobilités et qui répond à tous les besoins.
- Diversifier les sources de revenus pour assurer le financement requis pour les projets de mobilité durable.
- Trouver un équilibre entre environnement et dynamisme économique. Les solutions sont multiples pour favoriser et faciliter la mobilité durable.
- **Et le plus important** : rassembler, inclure, considérer, accompagner, écouter. La mobilité durable doit se faire **pour**, mais surtout **avec** l'ensemble des citoyens.

